

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DECEMBRE 1986

Meilleurs Voeux pour 1987 dans l'unité et la solidarité

Chaque année nouvelle est saluée par l'heureuse tradition des vœux. Exprimés avec chaleur au sein de la famille, pour les proches et les amis, dans la cité où l'on a choisi de vivre, ils font partie de ces actes naturels qui marquent, à leur manière, le calendrier de nos existences.

Que 1987 soit pour vous une année pleine. Pleine c'est-à-dire bonne, heureuse et constructive. Que vos problèmes trouvent leur solution, que vos entreprises soient couronnées de succès, que vos espérances aboutissent. Pleine c'est-à-dire remplie de vitalité et d'une santé de fer. Voilà les premiers vœux que je souhaitais formuler. Ces vœux sont ceux du grand-père, du père et de l'homme que je suis aux autres grands-pères, pères, hommes et femmes.

Mais puisque la vie communale fait de chaque individu un citoyen à part entière, laissez-moi maintenant vous présenter les vœux du Maire.

Ces vœux sont simples, profonds et très sincères. Quels sont-ils ?

Que SAINTE-LIVRADE, malgré le départ de trois ou quatre entreprises, réussisse patiemment à reconstituer son tissu économique et social. Il en va de l'avenir des jeunes sans emploi et de toutes celles et tous ceux qui connaissent le drame du chômage. Que Ste-LIVRADE, pour réussir ce pari, soit tenu à l'écart de toute polémique partisane et de mesquins calculs électoralistes : nous avons, plus que jamais, besoin d'unité. Unité c'est-à-dire consensus sur les plus graves problèmes, volonté d'œuvrer en commun dans une équipe municipale qui se doit d'être soudée, homogène et solidaire.

Que SAINTE-LIVRADE sache toujours célébrer et préserver son passé et y puiser la force d'affronter avec détermination l'avenir. Un avenir difficile qui exige l'engagement et la participation de tous.

Je souhaite donc que tous ensemble nous fassions preuve de tolérance, d'humanisme et de volonté. Ces trois qualités sont celles de tout Républicain qui se respecte.

A l'aube de cette nouvelle année, je sais que vous ferez tout pour que ces vœux soient exaucés. Ensemble partons du bon pied ; ce sont les paris difficiles qui exigent dynamisme et sens de la fraternité. Ces paris, je sais, qu'avec vous, la municipalité que j'ai l'honneur de conduire, les relèvera.

BONNE ANNEE 1987 - VIVE SAINTE-LIVRADE

Charles de CACQUERAY

Maire

1er Vice-Président du Conseil Général
Conseiller Régional d'Aquitaine

DOSSIER

LA MEMOIRE D'UN ILLUSTRE LIVRADAIS : GASTON CARRERE

IL Y A CINQUANTE ANS GASTON CARRERE

Le 1er Août 1936 mourait Gaston Carrère, emporté par la maladie implacable. Elle l'avait arrêté deux ans plus tôt, en pleine action, au moment même où les portes du ministère de l'Agriculture s'ouvraient devant lui.

Il était depuis 1919, maire, conseiller général de Sainte-Livrade/Lot et sénateur de Lot-et-Garonne.

Les agriculteurs se souviennent, qu'ingénieur agricole et exploitant direct, il était devenu président de la Commission Sénatoriale de l'Agriculture, membre du Conseil d'Administration de l'Institut de Recherches Agronomiques et du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

Rapporteur de la loi organique sur le Crédit Agricole, il s'était illustré dans la recherche d'une solution efficace, organisant le marché du blé.

Il était le président-fondateur de la Coopérative Agricole du canton de Sainte-Livrade/Lot, devenue «Agrilot l'Agenaise».

Il était enfin le président de la Fédération Agricole de Lot-et-Garonne, seule instance représentative de l'agriculture départementale.

Les Livradais et les Casseneuillois n'auraient garde d'oublier qu'il légua à leurs hospices ses cinq exploitations agricoles et ses maisons familiales.

Le cinquantenaire devrait être l'occasion de faire revivre la forte personnalité de notre compatriote.

Clément GOULINAT



GASTON CARRERE

1877 - 1936

HOMMAGE DE SAINTE LIVRADE

15 Novembre 1986



Inauguration de la Place Gaston CARRERE



Une plaque sur la Maison Familiale

LE TEMOIGNAGE DE C. GOULINAT SUR LA VIE ET L'OEUVRE DU SENATEUR-MAIRE

Faisant oeuvre de biographe, Monsieur GOULINAT, qui a consacré une plaquette de 100 pages au Sénateur-Maire, évoqua, en condensant, la vie et l'oeuvre de Gaston CARRERE. De son exposé, voici ce qu'a retenu le journal «La DEPECHE».



L'intervention de Monsieur C. GOULINAT

«Gaston Carrère naît le 27 juillet 1877, à Casseneuil, dans une famille d'agriculteurs. Il ne reniera jamais ses origines puisque, bardé de diplômes, il reviendra quand même à la terre. Après des études de droit et d'agronomie (Montpellier), il s'inscrira au barreau d'Agen mais n'exercera jamais. Sa première intervention politique se fait en 1910 au conseil d'arrondissement. Désastre. Il faudra attendre la fin de la Grande Guerre pour que Gaston Carrère parvienne à s'imposer. Le 30 novembre 1919, il est élu conseiller municipal, le 10 décembre, il devient maire de Sainte-Livrade, le 14, conseiller général et le 11 janvier 1920 Sénateur de Lot-et-Garonne. Il siègera au groupe de la gauche démocratique mais se présentera toujours sous l'étiquette de républicain ou de républicain de gauche. Il ne sera jamais Ministre. Sans doute, sa trop grande indépendance d'esprit. C'est pourtant l'homme de l'électrification rurale, de la prune d'ente et le parlementaire de l'organisation du marché du blé. A son enterrement qu'il voulait sans fleurs ni couronnes, ni discours, il y aura tout de même quatre mille personnes qui seront là pour lui témoigner leur amitié. Son biographe, Monsieur GOULINAT, terminera son allocution ainsi : pour nous, plus qu'un compatriote éminent, il fut un homme qui a honoré l'Homme et dont nous sommes fiers».

SOUSCRIPTION A LA PLAQUETTE HOMMAGE

Une plaquette hommage réalisée pour le cinquantenaire de sa mort, vient de sortir. Elle vous est offerte en souscription au prix de 40 Francs. Veuillez compléter le tableau ci-contre et le remettre (ou l'adresser) avec votre participation au Secrétariat de la Mairie.

SOUSCRIPTION

NOM :
.....
SOUSCRIT à Exemplaires de la Plaquette
A 40 FRANCS L'unité, soit : (chèque joint)

DANS LA SALLE POLYVALENTE : L'HOMMAGE DES PERSONNALITES

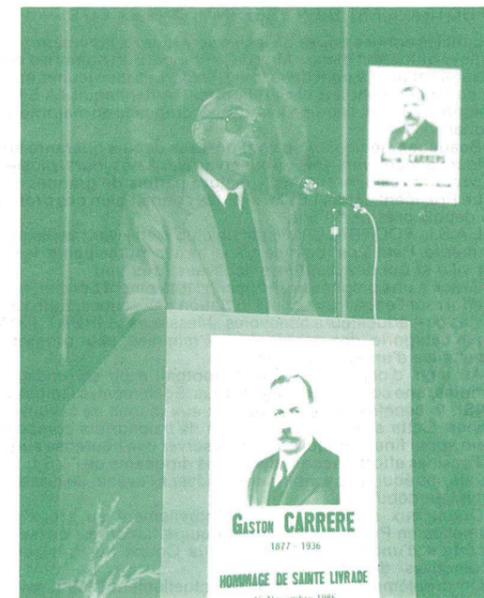
Après avoir dévoilé la plaque de la Place de la Mairie qui porte désormais le nom de Gaston Carrère, puis la plaque commémorative de la Maison familiale, c'est à la salle polyvalente qu'invités et personnalités se retrouvèrent pour évoquer le souvenir de Gaston Carrère. En présence de Messieurs Jean FRANCOIS-PONCET, Sénateur et Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne, SOUCARET Sénateur, GONELLE Député, MANDIS Maire de Casseneuil, Monsieur de CACQUERAY devait déclarer :

«Je veux rendre hommage tout d'abord à cet enfant d'agriculteur qui, à force de travail décrocha non seulement un diplôme d'ingénieur à l'Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER mais encore un doctorat en droit avec une thèse portant sur la protection de l'ouvrier agricole.

Rendre hommage ensuite à l' élu, au cursus républicain parfait, conseiller municipal, Maire, Conseiller Général, Sénateur, Gaston Carrère n'en reste pas moins toujours ce «rude campagnard» ce rural impénitent et téméraire qui faisait preuve d'une indépendance d'esprit et d'un radicalisme tant lot-et-garonnais. Un élu, comme il l'a lui-même écrit, qui tentait sans cesse de faire dégager l'inspiration municipale de la discussion et qui portait à notre commune un amour comme seuls les enfants du terroir peuvent le manifester et le vivre. Ne disait-il pas «personne ne conteste l'inclination naturelle de Sainte-Livrade à être coquette».

Rendre hommage aussi au Sénateur de Lot-et-Garonne. Celui qui a institué, en quelque sorte, le sénateur Lot-et-Garonnais dans un groupe politique, dans une action législative, dans un combat permanent. Le groupe c'est celui de la gauche démocratique. L'action c'est l' inépuisable activité de Gaston Carrère au point qu'il fut président de la Commission de l'agriculture, le combat c'est celui du perpétuel défenseur du paysan et de l'agriculture.

Rendre hommage enfin au journaliste et à l'écrivain. Celui du livre «Voyage en Agenais». Il n'y a pas aujourd'hui, de meilleur ouvrage à conseiller à ceux qui ne connaissent pas notre Lot-et-Garonne politique, économique et social...»



L'Intervention de Monsieur de CACQUERAY